

S.A Entrepaticuliers.com

20 rue Cambon

75 001 – Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018



3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 Paris - Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E.mail : info@3a-conseil.fr
S.A.S. au capital de 56 000 Euros - RCS Paris B 383 335 007

S.A Entrepaticuliers.com

20 rue Cambon

75 001 – Paris

R A P P O R T

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

ooo 0 ooo

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société S.A. Entrepaticuliers.com relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat d'ensemble des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « Baisse du chiffre d'affaires » et « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

La note « 2.4.13. Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre société constitue des provisions pour garantie de résultat comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires tels que décrits dans la note « 2.4.14. Provision pour garantie de résultat » de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion groupe et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière du groupe.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 24 avril 2019.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 21 mai 2019,

SAS 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal line that curves slightly upwards at the end.

Marc de SALINELLES
Président

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	Val. Brutes	31/12/2018 Amort.	Nets	31/12/2017 Nets
Ecarts d'acquisition	89 510	89 510	-	-
CAPITAL SOUSCRIT N.A.				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concess., brevets	549 198	548 111	1 087	1 242
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Immobilisations encours	-	-	-	-
Avances et acomptes				
IMMO. INCORPORELLES	549 198	548 111	1 087	1 242
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions	-	-	-	2 522
Constructions en crédit bail				
Installations techniques				
Immobilisations techniques en crédit bail				
Autres immobilisations corporelles	87 390	84 102	3 288	31 640
Autres immobilisations corporelles en crédit bail				
Immobilisations encours				
Avances et acomptes				
IMMO. CORPORELLES	87 390	84 102	3 288	34 162
Titres de participation			-	-
Prêts au personnel	4 063		4 063	4 063
Créances ratt. part. non cons.				
Autres immos. financières	14 131		14 131	28 479
IMMO. FINANCIERE	18 194	-	18 194	32 542
Titres mises en équivalence				
ACTIF IMMOBILISE	744 292	721 723	22 569	67 946
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm.& finis				
Stocks de marchandises				
STOCKS	-	-	-	-
Avances et acomptes versés			-	-
Clients et comptes rattachés	102 676	19 948	82 728	41 601
Autres créances d'exploitation	9 166		9 166	3 284
Créances sociales	11 787		11 787	7 810
Créances fiscales	53 713		53 713	79 172
CREANCES D'EXPLOITATION	177 342	19 948	157 394	131 867
Comptes courants parties liées	-		-	-
Créances sur cessions d'immos			-	-
Débiteurs divers	-		-	-
Créances fiscales IS			-	-
Charges constatées d'avance	5 900		5 900	47 791
Charges à répartir				
Impôt différé actif CONSO	10 830		10 830	10 032
Ecart de conversion actif				
CREANCES DIVERSES	16 730	-	16 730	57 823
Valeurs mobilières de placement	14 553		14 553	14 547
actions propres en vue d'attribution gratuite	99 830	35 355	64 475	67 451
actions propres sur contrat de liquidité	28 969	8 976	19 993	23 799
Disponibilités	73 305		73 305	515 845
TRESORERIE	216 657	44 331	172 326	621 642
ACTIF CIRCULANT	410 729	64 279	346 450	811 332
TOTAL ACTIF	1 155 021	786 002	369 019	879 278

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Capital	354 045	354 045
Primes	3 670 333	3 670 333
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	35 404	35 404
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Titres d'autocontrôle		
Réserves consolidées	-86 568	-86 568
Report à nouveau	-4 088 865	-3 070 754
Provisions réglementées		
Subventions		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-513 184	-1 018 110
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE	-628 835	-115 650
Résultat des minoritaires		
Réserves des minoritaires		
CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-628 835	-115 650
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions impôts différés sociaux		
Provision impôts différés conso.		
Provision pour risques & charges	404 291	297 701
Ecart d'acquisition négatif		
PROVISIONS	404 291	297 701
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès établ. de crédit		
Dettes financières diverses	485	485
Dettes financières crédit bail		
Concours bancaires courants	168	
Total ICNE		3 000
DETTES FINANCIERES	653	3 485
Fournisseurs	174 690	209 603
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes sociales	130 261	156 173
Dettes fiscales	13 769	82 619
Dettes d'exploitation	318 720	448 395
Fournisseurs d'immobilisations		
Comptes courants parties liées	220 000	
Dividendes à payer		
Dettes diverses	10 205	40 887
Produits constatés d'avance		2 089
Avoirs à établir	43 985	202 371
AUTRES DETTES	274 190	245 347
TOTAL DETTES	593 563	697 227
TOTAL PASSIF	369 019	879 278

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDE 31 DECEMBRE 2018

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de services	383 855	1 734 009
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	383 855	1 734 009
Production immobilisée		
Reprises amort. et prov. d'exploitation	45 807	183 196
Autres produits d'exploitation	10	1
Transfert de charges d'exploitation	145 429	157 579
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	575 101	2 074 785
Rémunération du personnel	223 675	950 191
Charges sociales	176 853	411 263
Charges externes	404 232	1 072 198
Impôts, taxes et versements assimilés	23 251	47 189
Dotations amort. et prov. d'exploit.	14 032	79 689
Autres charges d'exploitation	558	4 536
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	842 601	2 565 066
RESULTAT D'EXPLOITATION	-267 500	-490 281
Revenus des certificats de dépôt	6	3 653
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Autres produits financiers		
Reprises sur prov. et amort. financiers	3 557	21 863
Transfert de charges financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	3 563	25 516
Dotations aux prov. & amort. financiers	0	22 876
Intérêts et charges financiers	82	290
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	7 929	6 471
Autres charges financières	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	8 011	29 637
RESULTAT FINANCIER	-4 448	-4 121
Produits de cession d'immo. incorporelles		
Produits de cession d'immo. corporelles		
Produits de cession d'immo. financières		
Produits de cession des titres consolidés		
Subventions virées au résultat		
Autres produits exceptionnels		8 000
Prod. Exploit. Sur Exerc. Anter.	1 079	
Reprise provisions réglementées		
Reprise prov. pour risques & charges except.		
Reprise prov. dépréciations except.		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 079	8 000
Charges exceptionnelles sur op. de gestion		
Charges sur exercices antérieurs	1 024	
VNC des immo. incorporelles cédées		
VNC des immo. corporelles cédées	19 395	
VNC des immo. financières cédées		
VNC des titres consolidés cédés		
Autres charges exceptionnelles	72 695	411 147
Dotations provisions réglementées		
Dotations prov. pour risques & charges except.	150 000	100 000
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	243 114	511 147
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-242 035	-503 147
Impôts sur les bénéfices		
Impôts différés	-799	20 561
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-513 184	-1 018 110
QUOTE PART RESULTAT M.E.Q.		
Amortissement écart d'acquisition	0	0
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-513 184	-1 018 110

TABLEAU D'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/18	31/12/17
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	-510 567	-1 018 110
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées		
Quote part dans résultat sociétés en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non à l'exploitation</i>		
Dotations aux amortissements et provisions	164 032	202 565
Reprise des amortissements et provisions	-51 982	-205 059
Plus et moins values de cession	19 395	
Impôts différés	-799	20 561
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-379 921	-1 000 043
- Variation de stock		
- Variation des Créances d'exploitation	-102 974	27 171
- Variation des dettes d'exploitation	-210 614	-542 319
Variation nette du BFR exploitation	-313 588	-515 148
Variation des créances hors exploitation	41 891	9 010
Variation des dettes hors exploitation	186 319	-4 372
Variation nette du BFR hors exploitation	228 210	4 638
Comptes de liaison		
Produits constatés d'avance	-2 089	-158 881
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-87 467	-669 391
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-467 388	-1 669 434
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	0	-904
Cessions d'immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations financières	-10 676	-948
Cessions d'immobilisations financières	25 023	28 287
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	14 347	26 435
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports en numéraire		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursement d'emprunts		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	-453 041	-1 642 999
TRESORERIE A L'OUVERTURE	669 530	2 312 529
TRESORERIE A LA CLOTURE	216 489	669 530

<p style="text-align: center;">ANNEXE AU BILAN ET COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2018</p>
--

I- Faits marquants de l'exercice	1
II- Principes et méthodes comptables	1
II.1 Référenciel comptable	1
II.2 Changement de méthode	1
II.3 Modalités de consolidation	1
II.4 Méthodes et règles d'évaluation	2
III- Périmètre de consolidation	5
III.1 Informations relatives au périmètre	5
III.2 Principes	5
III.3 Organigramme	5
III.4 Liste des sociétés consolidées.....	6
IV- Notes aux états financiers	6
IV.1 Ecarts d'acquisition	6
IV.2 Immobilisations et provisions	7
IV.3 Titres de participation	8
IV.4 Détail des autres créances	8
IV.5 Trésorerie	9
IV.6 Tableau de variation des capitaux propres	9
IV.7 Ventilation du chiffre d'affaires	9
IV.8 Provision pour garantie de résultat	9
IV.9 Charges de personnel	9
IV.10 Résultat exceptionnel	10
IV.11 Résultat financier	10
IV.12 à 13 Impôt sur les bénéfiques	10
IV.14 Rémunération des dirigeants	11
IV.15 Informations sur les parties liées	11
IV.16 Preuve d'impôt.....	11
V- Engagements hors bilan	11
VI- Faits significatifs postérieurs à la date de clôture	11

1 – Faits significatifs

Baisse du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'établit à 384 K€ au 31 décembre 2018 contre 1 734 K€ au 31 décembre 2017 soit une baisse de 78 %. Ce chiffre d'affaires consolidé s'entend net des avoirs émis et à émettre au 31 décembre 2018 pour un montant total net de 5 K€ contre -77 K€ sur la même période au 31 décembre 2017.

Continuité d'exploitation

La direction a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, compte tenu de la décision de l'actionnaire majoritaire, actée lors du conseil d'administration du 24 avril 2019 de soutenir financièrement la société, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

2 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 sont établis en conformité avec le Plan Comptable Général issu de l'ANC n° 2014-03 et suivants homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable (C.R.C).

Il s'agit du onzième exercice d'établissement des comptes consolidés, sur base volontaire.

2.2 Changement de méthode

Néant

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, arrêtés au 31 décembre 2018, sont établis selon les mêmes méthodes comptables afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques ont été éliminés.

2.3.2 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés acquises, et la quote-part dans la situation nette de ces sociétés à la date de prise de participation (incluant la quote-part de résultat réalisée à la date d'acquisition). Le prix de revient a été déterminé en retenant le prix d'acquisition des titres des 2 sociétés (CONQUETES et LES ANNONCES IMMOBILIERES).

Les écarts d'acquisition constatés lors de l'entrée des filiales dans le groupe sont amortis sur une durée de 10 ans.

Lorsque la valeur comptable d'un écart d'acquisition devient supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation exceptionnelle est enregistrée pour la différence.

2.3.3 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice le 31 décembre 2018.

2.3.4 Comparatifs

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 sont présentés à titre de comparatif.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement de licences de logiciels. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de 1 à 3 ans.

Les développements informatiques autres que ceux relatifs au site internet sont comptabilisés en charges.

2.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les méthodes retenues sont les suivantes :

	<i>Durée</i>	<i>Méthode</i>
Aménagements et agencements	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire

2.4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les créances financières, les valeurs mobilières d'échéance supérieure à un an et les titres de participation non consolidés. Elles sont évaluées au coût historique.

En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.4. Créances

Les créances sont évaluées au coût historique. En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.5. Instruments de trésorerie

Les instruments de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les instruments ou valeurs mobilières de placement d'échéance inférieures à 12 mois.

Ils sont évalués au coût historique.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne de valeurs mobilières de placement est inférieure à sa valeur comptable.

2.4.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges répondent aux définitions du PCG:

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.7. Indemnités de départ à la retraite

Tout salarié qui part en retraite bénéficie d'une indemnité de départ en retraite, plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C). Celle-ci est généralement prévue aux termes de la convention collective de la branche d'activité qui en fixe les conditions selon l'ancienneté.

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective. Elle retient comme base de calcul les salaires de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté proratisée.

Le montant de l'I.F.C calculé au 31 décembre 2018 pour l'ensemble des sociétés du groupe s'élève à 32 K€.

2.4.8. Dettes non financières

Les dettes non financières sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.9. Contrats de locations

Les sociétés du groupe n'ont pas de matériel pris en location-financement. Il n'existe par ailleurs pas de contrat de location de longue durée significatif au sein du groupe, en dehors du bail du siège social. Aucun retraitements n'est donc constaté à ce titre.

2.4.10. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables lorsqu'un échéancier d'imputation a pu être établi.

Les impôts différés sont évalués au taux en vigueur sur leurs exercices de récupération ou de paiement s'ils sont connus et, à défaut, au dernier taux connu.

2.4.11. Charges et produits exceptionnels

Le PCG distingue le résultat d'exploitation courant et le résultat exceptionnel sans les définir, sinon par les comptes qui concourent à leur obtention :

- les charges exceptionnelles sont les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital (au sens économique).
- Les produits exceptionnels sont les produits hors gestion courante de l'entreprise. Ils concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital.

2.4.12. Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Le capital social se compose de 3.540.450 actions de 0,10 euros de nominal au 31 décembre 2018.

2.4.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des revenus perçus de la régie publicitaire.

2.4.14. Provision pour garantie de résultat

Une provision pour garantie premium 6 + 6 mois pour les annonces 2017, consistant à une estimation statistique des remboursements à venir, est comptabilisée en avoir à établir et en déduction du chiffre d'affaires.

La garantie des annonces parues en 2016 est prescrite.

2.4.15 Actions propres acquises pour attribution aux salariés

Conformément aux dispositions règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres acquises pour attribution gratuite aux salariés sont comptabilisées en charges de personnel au prorata temporis sur la durée de la période d'acquisition des droits.

3 – Informations relatives au périmètre de consolidation

3.1 Informations relatives au périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre sur l'exercice au 31 décembre 2018.

3.2 Principes

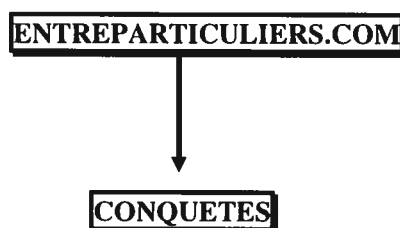
Les sociétés contrôlées par la société *ENTREPARTICULIERS.COM* sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles la société *ENTREPARTICULIERS.COM* possède une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés détenues à moins de 20% ne sont pas consolidées.

3.3 Organigramme au 31 décembre 2018



3.4 Liste des sociétés consolidées

	31/12/2018		31/12/2017		Méthode
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt	
<i>ENTREPARTICULIERS.COM</i>	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
<i>CONQUETES</i>	100%	100%	100%	100%	IG

4 – Explications sur certains postes du bilan et du compte de résultat

4.1. Ecart d'acquisition

Le solde de l'écart d'acquisition se ventile comme suit.

€	CONQUETES	LES ANNONCES	TOTAL
Solde au 31 décembre 2017	84 085	5 425	89 510
Augmentation	0	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2018	84 085	5 425	89 510
Amortissements au 31 décembre 2018	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Dotations au 31 décembre 2018	0	0	0
Total amortissements au 31 décembre 2018	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Valeur nette au 31 décembre 2018	0	0	0

Les écarts sont amortis sur 10 ans.

4.2 Tableau de variation des immobilisations, des amortissements et des provisions

3.2 Tableau de variation des immobilisations, des amortissements et des provisions

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 17	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 18
IMMOBILISATIONS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorp. Aut.immob incorp en cours	721 067		171 869	549 198
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions	43 192		43 192	
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech. mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp. Aut. Immob. corp en crédit bail	527 758		440 368	87 390
Immobilisations corp en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	32 542	10 676	25 023	18 195
Total valeur brutes	1 414 069	10 676	680 452	744 293
AMORTISSEMENTS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Autres immobilisations incorp. Aut.immob incorp. crédit bail	719 825	155	171 869	548 111
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions	40 670	1 038	41 708	
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech. mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp. Aut. Immob. corp. En crédit bail	496 118	10 442	422 457	84 103
Immobilisations corpo en cours				
Avances et acomptes				
Total amortissements	1 346 123	11 635	636 034	721 724
Valeurs nettes	67 946			22 569

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 17	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 18
PROVISIONS				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provision pour litige	130 000			130 000
Provisions Litiges Prud'homaux	80 672	150 000	2 000	228 672
Provision Indemnités Départ Retraite	30 094	2 397		32 491
Provision Contrôle Urssaf	56 935		43 807	13 128
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations				
Sur titres de participations				
Sur comptes clients				
Sur valeurs mobilières de placement				
Autres				
Total provisions	297 701	152 397	45 807	404 291

La dotation aux provisions de 150 K€ correspond à des litiges prud'homaux dont le total des demandes s'élèvent à 806 K€. La direction a estimé le risque de paiement inférieur aux demandes.

4.3 Titres de participation

Néant

4.4 Détail des autres créances (hors clients)

<i>Euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Créances sociales	7 810	11 787
Créances fiscales	76 172	53 713
Créances d'exploitation diverses	3 284	9 166
TVA/ AAE	3 000	0
S/Total Créances d'exploitation	90 266	74 666
C/C parties liées	0	0
Impôts différés	10 032	10 830
Charges constatées d'avances	47 791	5 900
Divers	0	0
S/Total Créances diverses	57 823	16 730
TOTAL AUTRES CREANCES	148 089	91 396

4.5. Trésorerie

Au 31 décembre 2018 les disponibilités bancaires s'élèvent à 73 305 € (515 845 € au 31/12/2017), et la juste valeur des VMP est de 99 021 € (105 797€ au 31/12/2017).

4.6 Capitaux propres

4.6.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserve Légale	RAN	Réserves Consolidées	Résultat Exercice	Intérêts Minoritaires	Total Capitaux Propres
CP 31/12/2017	354 045	3 670 333	35 405	-3 070 756	-86 568	-1 018 110	-	- 115 650
Affectation Résultat	-			-1 018 110		1 018 110	-	
Dividendes / actions propres	-				-	-	-	
Résultat 31/12/2018	-	-	-	-	-	- 513 184	-	- 513 184
Solde 31/12/2018	354 045	3 670 333	35 405	-4 088 865	-86 568	- 513 184	-	- 628 834

4.6.2 Plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés

Néant.

4.7 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En euros</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Chiffre d'affaires France	383 855	1 734 009
Chiffre d'affaires Export		
Chiffre d'affaires Total	383 855	1 734 009

Toutes les ventes d'annonces sont réalisées en France métropolitaine.

4.8 Provision pour garantie de résultat

Au 31 décembre 2018, le montant comptabilisé en déduction du chiffre d'affaires et en autres dettes au titre de la garantie de résultat s'élève à 43 985 € HT.

4.9 Charges de personnel et effectif

	31.12.18	31.12.17
Effectif fin de période	8	13

Les charges de personnel correspondantes (salaires bruts hors charges sociales) s'élèvent à 223 675 € au 31 décembre 2018 et à 950 191 € au 31 décembre 2017.

4.10 Produits et charges exceptionnels

<i>En euros au 31.12.2018</i>	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
RAP exceptionnelle		
DAP exceptionnelle		150 000
Autres produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles	1 079	73 719
Valeurs nettes comptable immobilisations		19 395
Condamnation litige		
TOTAL EXCEPTIONNEL	1 079	243 114

La provision de 150 000 € correspond à quatre litiges prud'homaux.

Les 73 K€ de charges exceptionnelles comprennent des coûts d'indemnités de rupture liés à la restructuration.

4.11 Produits et charges financières

<i>En euros au 31.12.2018</i>	Produits financiers	Charges financières
Produits nets sur cession de VMP	0	
Revenus des certificats de dépôts	6	
Rep .prov. sur contrat de liquidité	3 557	
Prov. sur contrat de liquidité		0
Intérêts bancaires		0
Charges nettes sur cession de VMP		7 929
TOTAL	3 563	8 011

4.12 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>En euros</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Impôt sur les bénéfices	0	0
Impôt différé	-799	20 561
TOTAL	-799	20 561

4.13 Impôts différés

Base	31/12/2017	Variation	31/12/2018
Impôt différé actif	10 032	10 830	-798
Impôt différé passif	0	0	0

4.14 Rémunération des dirigeants

<i>En euros</i>	Rémunérations	Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées
Rémunération au 31 décembre 2018	17 982 €	Néant

4.15 Informations sur les parties liées

Néant.

4.16 Preuve d'impôt

K€	2018	2017
Résultat net consolidé (part du groupe)	-513	-1018
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	1	-20,5
Résultat consolidé avant impôt	-514	-997,5
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	33,33%	33,33%
Charge fiscale théorique	171	332
Eléments imposés à taux réduit		
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	-163	-323
Différences permanentes	-7	-30
Variation différences temporaires fiscales	0	0
Amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Charge fiscale réelle	1	-21
Taux effectif d'impôt	-0,26%	-0,05%

5 – Engagements hors bilan

Néant.

6 Faits significatifs postérieurs à la date de clôture

Néant.